



Éléments phonétiques

Prononciation

L'élève observe des variations phonétiques selon la situation de communication, le milieu socioprofessionnel et la région d'origine de l'interlocuteur.

Enchaînement

L'élève reconnaît qu'il existe des liaisons entre les mots et que, dans certains cas, la prononciation de la consonne finale change.

L'élève enchaîne correctement des mots dans un énoncé.

Élision

L'élève applique la règle d'élision des voyelles *a*, *e*, et *i* lorsque cela est nécessaire.

L'élève applique l'effacement du *e* muet à l'oral.

L'élève reconnaît l'effacement et la transformation de certains sons dans des contextes informels.

Prosodie

Accentuation et rythme

L'élève accentue les mots de façon appropriée pour découper des énoncés en groupes rythmiques.

Conventions de la communication interpersonnelle

Conventions de la prise de parole

L'élève observe les conventions de la prise de parole en usage au Québec et les compare avec celles de son pays d'origine.

Stratégies de communication orale

Stratégies liées à l'écoute et à la compréhension orale

L'élève anticipe le contenu du message à partir de ses connaissances antérieures.

L'élève détermine l'intention de l'interlocuteur à partir des propos tenus.

L'élève vérifie sa compréhension des propos entendus en demandant une clarification à son interlocuteur.

Stratégies liées à la prise de parole et à l'interaction

L'élève s'exprime au bon moment.

L'élève adapte ses propos en tenant compte des caractéristiques de son interlocuteur.

L'élève adapte ses propos en tenant compte du sujet de la conversation.

L'élève pose des questions à son interlocuteur pour manifester son intérêt.

Stratégies d'évaluation de la communication orale

L'élève fait un retour sur l'ensemble de la situation de communication.

L'élève fait un retour sur les stratégies utilisées.

Préalables à la lecture

Lettres de l'alphabet et signes orthographiques

L'élève reconnaît l'emploi des accents, du tréma et de la cédille pour distinguer des homonymes.

L'élève relève des régularités dans l'utilisation des accents, du tréma et de la cédille.



Stratégies de lecture

Stratégies de préparation à la lecture

L'élève repère les intertitres et les différentes sections d'un texte pour en reconnaître la structure, le genre et quelques caractéristiques du texte.

L'élève fait des prédictions sur le contenu du texte à partir de la structure et des éléments d'organisation du texte.

L'élève planifie sa manière d'aborder le texte en fonction de son intention de lecture.

Stratégies de gestion de la compréhension

L'élève se sert de divers indices d'ordre sémantique pour vérifier ses prédictions initiales sur le sens du texte et les réajuste au fur et à mesure.

L'élève se sert de divers indices d'ordre morphologique pour vérifier ses prédictions initiales sur le sens du texte et les réajuste au fur et à mesure.

L'élève se sert de divers indices d'ordre syntaxique pour vérifier ses prédictions initiales sur le sens du texte et les réajuste au fur et à mesure.

L'élève anticipe la suite d'un texte à partir de ce qui précède.

L'élève dégage l'idée principale à partir des éléments d'information explicites.

L'élève dégage les mots auxquels renvoient les pronoms, les synonymes et les autres termes substitués des éléments d'information explicites.

L'élève dégage les liens établis par les marqueurs de relation des éléments d'information explicites.

L'élève dégage les éléments d'information éloignés les uns des autres à partir des éléments d'information éloignés les uns des autres.

L'élève infère des éléments d'information implicites à partir de ses connaissances antérieures.

L'élève infère des éléments d'information implicites à partir des repères culturels présents dans le texte.

Stratégies d'évaluation de sa démarche de lecture

L'élève fait un retour sur son intention de lecture.

L'élève fait les stratégies et les ressources utilisées.

Stratégies d'écriture

Stratégies de planification

L'élève fait appel à ses expériences personnelles et à ses connaissances antérieures pour générer des idées ou du vocabulaire.

L'élève précise son intention d'écriture et a à l'esprit le destinataire de son texte.

L'élève consulte diverses sources d'information.

L'élève sélectionne l'information pertinente ou les idées à développer.

L'élève organise l'information ou ses idées selon un plan ou à l'aide d'un outil.

Stratégies de mise en texte

L'élève structure son texte en fonction du genre déterminé.

L'élève utilise des connaissances orthographiques, lexicales et grammaticales.

L'élève utilise des connaissances textuelles.

L'élève utilise des outils pouvant aider à mieux traduire ses idées.

L'élève relit la partie rédigée d'un texte pour enchaîner avec la suite ou revenir sur certains passages.

L'élève intègre au texte les idées qui surviennent au fur et à mesure ou modifie les idées initiales.

Stratégies de révision

L'élève se demande si ce qui est écrit correspond bien à ce qu'on veut dire.

L'élève relit son texte plus d'une fois ou le lit à voix haute devant une personne pour relever les passages à reformuler.



L'élève modifie son texte à partir de ses observations et des suggestions qui ont été faites pour l'améliorer sur le plan des idées et de la cohérence.

L'élève modifie son texte à partir de ses observations et des suggestions qui ont été faites pour l'améliorer sur le plan linguistique.

L'élève consulte et utilise les ressources disponibles.

Stratégies d'évaluation de l'écriture

L'élève fait un retour sur son intention d'écriture.

L'élève fait un retour sur les stratégies et les ressources utilisées.

Lexique

Vocabulaire de base

L'élève utilise le métalangage associé à la grammaire de la phrase et du texte.

L'élève utilise le vocabulaire de base des différentes disciplines scolaires.

L'élève fait des liens entre des concepts connus dans sa langue maternelle et la façon de les exprimer en français.

Le sens des expressions

L'élève observe qu'un mot peut avoir un ou plusieurs sens propres.

L'élève observe qu'un mot peut avoir un sens propre ou encore un ou plusieurs sens figurés.

L'élève reconnaît les différents sens de mots qui se prononcent de la même façon et dont l'orthographe diffère.

L'élève reconnaît les différents sens de mots qui se prononcent de la même façon et qui s'écrivent de façon identique.

L'élève observe que, selon le contexte, des mots appartenant à différents registres de langue sont utilisés pour exprimer le même sens.

L'élève reconnaît le sens d'une comparaison dans un texte.

L'élève comprend le sens d'expressions figées courantes par le contexte plutôt que par le sens de chacun des éléments qui les constituent.

L'élève observe des similitudes entre des expressions figées du français et d'autres langues.

L'élève explique dans ses mots, oralement ou par écrit, le sens d'un mot ou d'une expression.

L'élève utilise les mots ou les expressions dont le sens est approprié au contexte.

Relation entre les mots

L'élève établit un lien sémantique entre des mots appartenant à la même famille morphologique.

L'élève établit un lien entre des mots appartenant au même champ lexical.

L'élève utilise des mots appartenant au même champ lexical dans un message ou un texte.

L'élève établit un lien entre deux mots de sens contraire.

L'élève établit un lien entre des mots selon l'intensité qu'ils expriment.

L'élève découvre une association habituelle entre des mots. (Cooccurrence)

Formation des mots

L'élève reconnaît le procédé de formation d'un mot par dérivation.

L'élève connaît le sens de préfixes et de suffixes fréquents.

L'élève reconnaît le procédé de formation d'un mot par composition.

L'élève reconnaît que des mots sont formés par d'autres procédés tels que l'abréviation ou le télescopage.

Regroupement des mots dans le dictionnaire

L'élève explore un dictionnaire thématique pour en comprendre la structure et mieux l'utiliser.

L'élève explore un dictionnaire descriptif pour mieux en comprendre la structure et mieux l'utiliser.



L'élève explore les dictionnaires autres que visuels et descriptifs pour mieux en comprendre les structures et mieux les utiliser.

L'élève observe le classement des mots selon l'ordre alphabétique dans les dictionnaires autres que visuels.

L'élève observe les principales abréviations utilisées dans un article de dictionnaire.

L'élève observe la classe des mots et le genre des noms et des pronoms dans un article de dictionnaire.

L'élève observe la forme féminine ou plurielle des mots variables dans un article de dictionnaire.

L'élève observe la présence d'autant de définitions que le mot a de sens dans un article de dictionnaire.

L'élève utilise un dictionnaire unilingue français pour résoudre des problèmes de compréhension ou de production à l'oral ou à l'écrit.

L'élève utilise un dictionnaire bilingue pour résoudre des problèmes de compréhension ou de production à l'oral ou à l'écrit.

Connaissances liées au texte oral et au texte écrit

Éléments de la situation de communication

L'élève reconnaît le destinataire et le destinataire dans une situation de communication.

L'élève reconnaît l'intention de communication.

L'élève reconnaît le support de communication.

L'élève reconnaît le contexte de communication.

L'élève interagit ou produit un texte en tenant compte de certaines caractéristiques de son destinataire.

L'élève interagit ou produit un texte en respectant l'intention de communication.

L'élève interagit ou produit un texte en choisissant un support de communication.

L'élève interagit ou produit un texte en tenant compte du contexte.

L'élève reconnaît que le registre de langue varie selon les éléments de la situation de communication.

L'élève varie le registre de langue en fonction des éléments de la situation de communication.

Marques d'organisation d'un texte

L'élève reconnaît le titre et les intertitres comme marques d'organisation d'un texte.

L'élève reconnaît la disposition graphique comme marques d'organisation d'un texte.

L'élève reconnaît la table des matières, l'index et le glossaire comme marques d'organisation d'un texte.

L'élève utilise des éléments sonores comme marques d'organisation d'un texte.

L'élève utilise un titre et des intertitres comme marques d'organisation d'un texte.

L'élève utilise une disposition graphique comme marque d'organisation d'un texte.

Genres de textes

L'élève observe globalement certains textes courants qui peuvent servir à expliquer.

L'élève observe globalement certains textes courants qui peuvent servir à convaincre ou à faire agir.

L'élève compare les genres de textes lus en français à des genres de textes connus dans une autre langue.

L'élève produit des textes littéraires, courants, à l'oral ou à l'écrit, pour raconter, pour jouer avec les mots et divertir, dire comment faire ou décrire.

L'élève produit des textes littéraires, courant, à l'oral ou à l'écrit, pour expliquer et convaincre ou faire agir.

Structures des textes

L'élève reconnaît les cinq temps d'un récit.

L'élève reconnaît la structure de certains textes courants : l'introduction, le développement et la conclusion.

L'élève observe l'organisation des idées : paragraphes, refrain, couplets ou strophes.



L'élève produit un texte littéraire à l'oral ou à l'écrit qui contient une situation de départ, un élément déclencheur, des péripéties, un dénouement et une situation finale.

L'élève produit un texte courant à l'oral ou à l'écrit qui contient une introduction, un développement et une conclusion.

L'élève produit un texte à l'oral ou à l'écrit qui contient des paragraphes, un refrain, des couplets ou des strophes.

Cohérence des textes

L'élève remarque qu'un texte cohérent est centré sur un même sujet et qu'il contient des phrases reliées entre elles.

L'élève observe l'organisation et la progression des idées, de l'information ou des événements.

L'élève produit un texte centré sur un même sujet, dont les idées sont présentées en ordre chronologique et comportant des phrases reliées entre elles.

L'élève reconnaît le procédé de reprise de l'information par un terme générique ou spécifique.

L'élève reconnaît le procédé de reprise de l'information par un synonyme.

L'élève utilise le procédé de reprise de l'information par un pronom sujet.

L'élève utilise le procédé de reprise de l'information par un terme générique ou spécifique.

L'élève utilise le procédé de reprise de l'information par un synonyme.

L'élève observe les liens entre les idées à l'aide de marqueurs indiquant la cause.

L'élève observe les liens entre les idées à l'aide de marqueurs indiquant l'opposition.

L'élève utilise des marqueurs indiquant la séquence.

L'élève utilise des marqueurs indiquant le temps.

L'élève utilise des marqueurs indiquant la cause.

L'élève utilise des marqueurs indiquant l'opposition.

Connaissances liées à la phrase

Manipulations syntaxiques

1. L'élève connaît le remplacement.

L'élève connaît l'effacement.

L'élève connaît le déplacement.

L'élève connaît l'ajout.

Phrase de base

L'élève reconnaît une phrase de base parce qu'elle comprend ou plusieurs compléments de phrases.

L'élève reconnaît une phrase de base parce qu'elle est positive et déclarative.

L'élève reconnaît que le sujet peut être un pronom de conjugaison.

L'élève reconnaît que le sujet peut être un groupe du nom.

L'élève reconnaît que le sujet peut être un pronom courant autre qu'un pronom de conjugaison.

L'élève reconnaît le prédicat : un groupe du verbe qui contient le verbe conjugué principal de la phrase.

L'élève reconnaît le groupe du nom peut être un complément de phrase.

L'élève reconnaît que l'adverbe peut être un complément de phrase.

L'élève reconnaît qu'une conjonction suivie d'une phrase peut être un complément de phrase.

L'élève reconnaît qu'une préposition suivie d'un groupe du nom peut être un complément de phrase.

L'élève formule une phrase de base qui contient un sujet constitué d'un groupe du nom avec une expansion et un prédicat.

L'élève formule une phrase de base qui contient un sujet, un prédicat et un ou plusieurs compléments de phrase.

L'élève utilise la phrase de base comme modèle pour comprendre et construire d'autres phrases.

L'élève compare les caractéristiques de la phrase de base en français avec celles de la phrase de base dans une autre langue.



Phrases transformées
Phrase interrogative
L'élève reconnaît une phrase interrogative lorsque la phrase dans laquelle le pronom <i>sujet</i> est placé après le verbe.
L'élève formule une phrase interrogative qui débute par un groupe de mots interrogatifs et qui se termine par un point d'interrogation à l'écrit.
L'élève formule une phrase interrogative lorsque la phrase dans laquelle le pronom <i>sujet</i> est placé après le verbe.
Phrase exclamative
L'élève reconnaît une phrase exclamative parce qu'elle sert à exprimer une émotion, un sentiment ou un jugement.
L'élève reconnaît une phrase exclamative lorsqu'elle correspond à une phrase déclarative avec une intonation montante à l'oral.
L'élève reconnaît une phrase exclamative parce qu'elle débute par un mot exclamatif et se termine toujours par un point d'interrogation à l'écrit.
Phrase impérative
L'élève reconnaît une phrase impérative parce qu'elle sert à inciter une ou des personnes à faire quelque chose ou à donner un ordre ou un conseil.
L'élève reconnaît une phrase impérative parce que son sujet est effacé, mais on peut le déterminer retrouvant la phrase de base initiale.
L'élève reconnaît une phrase impérative parce son verbe se conjugue seulement à 2 ^e personne du singulier ou du pluriel ou à la 1 ^{re} personne du pluriel.
L'élève reconnaît une phrase impérative parce qu'elle se termine parfois par un point d'exclamation à l'écrit.
L'élève formule une phrase impérative avec une intonation généralement descendante à l'oral.
Phrase négative
L'élève reconnaît une phrase négative parce qu'elle contient d'autres mots de négation que <i>ne... pas</i> .
L'élève formule une phrase négative qui contient d'autres mots de négation que <i>ne... pas</i> .
Ponctuation
L'élève reconnaît l'emploi de la virgule pour détacher un complément de phrase qui n'est pas placé à la fin de celle-ci.
L'élève utilise la virgule pour séparer les mots ou groupes de mots dans une énumération.
L'élève utilise la virgule pour détacher un complément de phrase qui n'est pas placé à la fin de celle-ci.
L'élève compare la ponctuation d'une phrase en français à celle qui existe dans une autre langue.
Groupes syntaxiques
Groupe du nom
L'élève reconnaît le groupe du nom lorsqu'il comprend un adjectif placé avant ou après le nom.
L'élève reconnaît le groupe du nom lorsqu'il comprend une préposition suivie d'un groupe du nom.
L'élève reconnaît le groupe du nom lorsqu'il comprend un groupe du nom facultatif.
L'élève reconnaît le groupe du nom lorsqu'un groupe qui précise le sens du noyau peut être effacé.
L'élève reconnaît le groupe du nom parce qu'il peut être remplacé par un pronom, de conjugaison ou autre.
L'élève précise le sens d'un groupe du nom en utilisant un adjectif, placé avant ou après le nom.
L'élève précise le sens d'un groupe du nom en utilisant une préposition suivie d'un groupe du nom.
L'élève précise le sens d'un groupe du nom en utilisant un groupe du nom.
L'élève reconnaît le noyau du groupe du nom comme donneur d'accord à l'adjectif placé avant ou après le nom.
L'élève accorde le noyau du groupe du nom en genre et en nombre avec l'adjectif placé avant ou après le nom.

**Groupe du verbe**

L'élève reconnaît le groupe du verbe parce que le noyau obligatoire est constitué d'un verbe conjugué.

L'élève reconnaît le groupe du verbe parce que le noyau obligatoire ne peut être effacé.

L'élève reconnaît le groupe du verbe parce qu'il y a une expansion généralement obligatoire qui est constituée d'un adjectif ou d'un nom placé après le verbe *être*.

L'élève reconnaît le groupe du verbe parce qu'il y a une expansion généralement obligatoire qui est constituée d'un groupe du nom placé après le verbe.

L'élève reconnaît le groupe du verbe parce qu'il y a une expansion généralement obligatoire qui est constituée d'une préposition suivie d'un groupe du nom placé après le verbe.

L'élève reconnaît le groupe du verbe parce qu'il y a une expansion généralement obligatoire qui est constituée d'un pronom comme *le, la lui, les ou leur* placé avant le verbe.

L'élève reconnaît le groupe du verbe lorsqu'il y a une expansion généralement obligatoire qui est constituée d'un adverbe.

L'élève reconnaît le groupe du verbe lorsqu'il y a une expansion généralement obligatoire qui ne peut placée hors du groupe du verbe.

L'élève utilise un adjectif ou un nom après le verbe *être* pour préciser le sens du noyau du groupe du verbe.

L'élève utilise un groupe du nom placé après le verbe pour préciser le sens du noyau du groupe du verbe.

L'élève utilise une préposition suivie d'un groupe du nom placé après le verbe pour préciser le sens du noyau du groupe du verbe.

L'élève utilise un pronom *le, la, les, ou leur* avant le verbe pour préciser le sens du noyau du groupe du verbe.

L'élève reconnaît le noyau du groupe du verbe comme receveur d'accord en personne et en nombre du *sujet*.

L'élève reconnaît le noyau du groupe du verbe comme receveur d'accord en genre et en nombre du *sujet* quand il est conjugué à un temps composé avec l'auxiliaire *être*.

L'élève accorde le noyau du groupe du verbe en personne et en nombre avec le pronom de conjugaison.

L'élève accorde le noyau du groupe du verbe en personne et en nombre avec le noyau du groupe du nom.

L'élève accorde le noyau du groupe du verbe en personne et en nombre avec le sujet, le participe passé d'un verbe conjugué à un temps composé avec l'auxiliaire *être*.

L'élève compare les caractéristiques des groupes syntaxiques en français avec celles des groupes syntaxiques d'une autre langue.

Classes de mots**Nom**

L'élève connaît et applique la règle de formation du pluriel des noms par l'ajout d'un *-x* à la forme du singulier.

L'élève connaît et applique la règle de formation du pluriel pour des noms qui changent de terminaison.

L'élève connaît et applique la règle de formation du féminin des noms désignant un être animé qui changent de terminaison.

L'élève connaît et applique la règle de formation du féminin des noms désignant un être animé qui ont une formation particulière pour quelques noms fréquents.

Déterminant

L'élève reconnaît des déterminants courants de différents types.

L'élève reconnaît la forme variable de certains types de déterminant selon le genre et le nombre.

**Adjectif**

L'élève reconnaît un adjectif parce qu'il reçoit le genre et le nombre du pronom avec lequel il est en relation.

L'élève connaît et applique la règle de formation du pluriel des adjectifs par l'ajout d'un *-x* à la forme du singulier.

L'élève connaît et applique la règle de formation du féminin pour les adjectifs qui changent de terminaison.

Verbe

L'élève reconnaît le radical, qui donne le sens à un verbe.

L'élève reconnaît la terminaison, qui indique la personne, le nombre, le temps et le mode du verbe.

L'élève connaît le premier type de conjugaison, soit les verbes dont l'infinitif se termine par *er* dont le radical est généralement constant.

L'élève connaît le premier type de conjugaison, soit les verbes dont l'infinitif se termine par *er* dont les terminaisons au singulier au présent de l'indicatif sont *e, es e*.

L'élève connaît le premier type de conjugaison, soit les verbes dont l'infinitif se termine par *er* dont l'une des terminaisons du participe passé est *é* à l'écrit.

L'élève connaît le premier type de conjugaison, soit les verbes dont l'infinitif se termine par *er* dont une terminaison précédée d'un *e* à l'indicatif futur simple et au conditionnel présent.

L'élève connaît le deuxième type de conjugaison, soit les autres verbes parce qu'ils ont généralement plus d'un radical.

L'élève connaît le deuxième type de conjugaison, soit les autres verbes, parce que les terminaisons au singulier au présent de l'indicatif sont généralement *s, s, et t*.

L'élève connaît le deuxième type de conjugaison, soit les autres verbes parce que les terminaisons du participe passé est *i, is, it, u ou û* à l'écrit.

L'élève mémorise les terminaisons verbales de l'indicatif présent.

L'élève mémorise les terminaisons verbales de l'indicatif imparfait.

L'élève mémorise les terminaisons verbales de l'indicatif futur simple et du conditionnel présent.

L'élève mémorise les terminaisons verbales de l'impératif présent.

L'élève reconnaît des terminaisons associées au subjonctif présent à l'intérieur de structures fréquentes.

L'élève reconnaît des terminaisons associées au passé simple à la 3^e personne du singulier et du pluriel.

L'élève connaît les éléments qui forment un verbe conjugué au futur proche : l'auxiliaire *aller* à l'indicatif présent et le verbe à l'infinitif, porteur du sens.

L'élève connaît les éléments qui forment un verbe conjugué au passé composé : l'auxiliaire de conjugaison *avoir* ou *être* au présent de l'indicatif et le participe passé, porteur du sens.

L'élève connaît les principaux verbes conjugués avec l'auxiliaire *être* au passé composé.

L'élève connaît qu'un temps de conjugaison peut exprimer une valeur temporelle principale qu'on peut situer sur une ligne du temps : passé, présent, futur.

Pronoms

L'élève reconnaît un pronom parce qu'il remplace un nom ou un groupe du nom.

L'élève reconnaît un pronom parce qu'il a le même genre, le même nombre et la même personne que le nom ou le groupe du nom qu'il remplace.

L'élève connaît la personne et le nombre des pronoms de conjugaison.

L'élève reconnaît des pronoms courants d'autres types.

L'élève reconnaît la forme variable de certains pronoms selon la personne, le genre et le nombre.

Adverbe

L'élève reconnaît un adverbe parce qu'il modifie généralement le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe.

L'élève reconnaît un adverbe parce qu'il peut généralement être effacé.

L'élève reconnaît un adverbe parce qu'il peut généralement être remplacé par un autre adverbe.

L'élève reconnaît le sens exprimé par un adverbe.



L'élève connaît la principale règle de formation des adverbes en *ment* : ajout de *ment* à l'adjectif au féminin.

Préposition

L'élève reconnaît qu'une préposition est obligatoirement suivie d'un mot ou d'un groupe de mots.

L'élève reconnaît le sens de prépositions fréquentes.

Conjonction

L'élève reconnaît une conjonction parce qu'elle relie des mots, des groupes de mots ou des phrases autonomes en précisant une relation.

L'élève reconnaît une conjonction parce qu'elle introduit un complément de phrase en précisant une relation.

L'élève compare les caractéristiques des classes de mots en français avec celles des classes de mots dans une autre langue.

Connaissances relatives à la culture scolaire québécoise

L'élève utilise des méthodes de travail préconisées en classe.

L'élève reconnaît les similitudes et les différences entre la culture scolaire du Québec et celle de son pays d'origine.

Connaissances relatives à la société québécoise

La population

L'élève connaît le nombre d'habitants du Québec.

L'élève connaît la répartition de la population du Québec.

L'élève connaît les principales villes du Québec.

L'élève connaît la répartition de la population dans son environnement immédiat.

L'élève connaît les langues parlées au Québec.

L'élève connaît des métiers et des professions du Québec.

L'élève connaît des artistes et des institutions culturelles du Québec.

L'élève connaît des écrivains francophones du Québec.

L'élève connaît des athlètes du Québec.

L'élève connaît des personnes du Québec s'étant démarquées par leur engagement social.

Territoire

L'élève connaît les types d'habitations québécoises.

L'élève connaît la situation géographique de sa municipalité sur une carte du Québec à l'aide des points cardinaux, l'appartenance à une région, la proximité de grandes villes.

L'élève connaît le lien entre la toponymie locale et des réalités ou des personnalités du présent et du passé.

L'élève connaît des éléments d'aménagement du territoire québécois.

L'élève connaît des éléments naturels qui influencent l'organisation du territoire québécois.

L'élève connaît la situation géographique du Québec.

Organisation sociale

L'élève connaît des services publics offerts à l'ensemble de la population.

L'élève compare certains aspects de l'organisation sociale de son environnement immédiat à ceux de son pays d'origine.

L'élève compare certains aspects de l'organisation sociale du Québec à ceux de son pays d'origine.

Repères historiques

L'élève nomme des faits liés à l'histoire des premiers occupants du territoire québécois.

L'élève nomme les grandes étapes du peuplement du Québec.



Connaissances relatives à la vie en société

L'élève connaît les règles de vie liées à l'usage du français.

L'élève connaît les règles de vie liées au respect des différences.

L'élève connaît les règles de vie liées à la préservation de l'environnement.

L'élève connaît les règles de vie liées au monde du travail.

L'élève compare certaines règles de vies en usage au Québec avec celles de son pays d'origine.

L'élève connaît les comportements en usage au Québec ayant trait aux relations interpersonnelles.

L'élève connaît les comportements en usage au Québec ayant trait aux relations avec des représentants d'institutions publiques.

L'élève compare certains comportements en usage au Québec avec ceux de son pays d'origine.

L'élève connaît les valeurs de la société québécoise liées à des règles de vie et à des comportements.

L'élève connaît les valeurs de la société québécoise liées à des événements civils, populaires, religieux et sportifs.

L'élève compare la valeur symbolique accordée à des fêtes et à des événements au Québec à celles dans son pays d'origine.

Connaissances relatives aux produits culturels et à leurs moyens de diffusion

L'élève connaît des chansons québécoises du répertoire populaire et traditionnel.

L'élève connaît des œuvres cinématographiques québécoises.

L'élève connaît des œuvres littéraires québécoises, en version imprimée ou en ligne.

L'élève connaît des médias francophones par l'écoute d'émissions de radio ou de visionnement d'émissions de télévision.

L'élève connaît des médias francophones par la lecture de magazine québécois, en version imprimée ou en ligne.

L'élève connaît des médias francophones par l'exploration de sites Web.

L'élève connaît des médias francophones par la lecture de journaux en version imprimée ou en ligne.

L'élève participe à un festival.

L'élève visite une bibliothèque ou une maison de la culture.

L'élève visite un musée.

Stratégies d'apprentissage

L'élève planifie en se demandant ce qu'il faut faire ainsi que dans quel ordre, avec quelles ressources et comment le faire.

L'élève planifie en se fixant des buts à court et à long terme.

L'élève met en place les conditions nécessaires pour bien apprendre.

L'élève se concentre sur des aspects particuliers de la tâche.

L'élève saisit toutes les occasions de pratiquer le français.

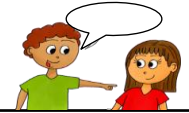
Tout au long de l'accomplissement d'une tâche :

- L'élève s'interroge sur sa compréhension d'un élément de la tâche.
- L'élève vérifie la justesse de sa compréhension auprès de son enseignant ou de ses pairs.
- L'élève adapte ses actions en fonction de la tâche.

L'élève utilise ses connaissances en français ou dans d'autres langues pour déduire ou deviner le sens global d'un message ou d'un texte, ou celui d'éléments nouveaux ou inconnus.

L'élève utilise ses connaissances en français ou dans d'autres langues pour faire des liens entre divers éléments linguistiques du français et d'une autre langue.

L'élève organise ses nouvelles connaissances en prenant en note l'information pertinente.



L'élève organise ses nouvelles connaissances en les regroupant, en les ordonnant ou en les classant selon des caractéristiques communes.

L'élève organise ses nouvelles connaissances en résumant l'information et les idées d'un texte à l'oral ou à l'écrit.

L'élève révise les notions apprises à différents moments et de différentes façons pour se familiariser avec elles et pour qu'elles deviennent naturelles et automatiques.

L'élève a recours à différents moyens et ressources pour gérer ses émotions ou réduire son anxiété.

L'élève a recours à ressources technologiques pour accomplir des tâches, améliorer sa démarche ou son travail ou encore résoudre un problème.

N. B.

- Les éléments grisés sont ceux que l'élève doit faire par lui-même dans ce palier.
- Les connaissances acquises à des paliers inférieurs et que l'élève est en mesure de réutiliser n'apparaissent pas dans cette répartition.